

Redoubler ou aller en master 1 ?

Par **Maude2139**, le **20/05/2018** à **00:26**

Bonsoir,

Je m'adresse à vous aujourd'hui car j'ai un choix à prendre et je ne sais vraiment pas quoi faire. Je vais essayer de résumer mon parcours.

Je suis en L3 DROIT à Lyon depuis cette année, spé fiscalité puisque je souhaite être fiscaliste. Je ne suis pas majeur de promo, j'ai toujours eu 11 de moyenne générale, je suis bosseuse également. Je voudrais intégrer un master 1 droit fiscal ou droit de l'entreprise puis un M2 droit fiscal.

Le problème : j'ai perdu un parent cette année, j'ai arrêté les cours, mes moyennes de TD tournent au S6 à 6/7. L'enterrement ayant eu lieu début décembre je n'ai pas validé (9.08) et le S6 sera sans doute pareil.

Je me demande si je devrai redoubler pour avoir un bon dossier et tenter un M1 fiscalité assez sélectif ou essayer de passer avec juste la moyenne et faire le M1 droit de l'entreprise puis M2 fiscal, sachant qu'au départ j'avais mis toutes les chances de mon côté pour avoir un dossier en béton (je suis en stage au près d'un fiscaliste actuellement pour 3 semaines et je vais deux mois à Dublin cet été en stage pour améliorer mon anglais et mon dossier)

Bref, que pensez-vous de ma situation?

Merci par avance ??

Par **Futurjuriste31**, le **20/05/2018** à **10:25**

Bonjour ,

Tout d'abord redoubler il faut vraiment éviter , mieux vaut passer avec 10 que de redoubler avec 15 . Les Master 2 regarde les notes de L3 . Vous visez quel Master 1 de droit fiscal ? Dans tous les cas si vous redoubler , je pense que vous avez très peu de chance voir pas du tout qu'il vous accepte sachant qu'il n'y a que 3 Master 1 de fiscal .

Je vous conseil de demander quand même ce Master et de faire le Master 1 droit de l'entreprise si vous n'êtes pas pris. Dans tous les cas éviter un redoublement et essayer d'avoir de très bonne note en M1 .

Dans ma fac un garçon était juste passé au rattrapage en L2 , il avait fait un M1 fiscal il avait eu 14 , il a demandé le M2 fiscalité de l'entreprise de la fac il n'a pas été accepté alors qu'une

personne qui tournait à 11 a été acceptée .

Donc éviter vraiment le redoublement peu importe les activités à coté passer directement au M1 entreprise et tenter après un M2 fiscal .

Et expliquer brièvement dans une lettre de motivation le pourquoi de ce résultat en L3 .

Et surtout , la réforme relative à la sélection en M1 en droit sera sûrement pour la rentrée 2019 avec un redoublement vous risqueriez de n'avoir aucun Master 1 qui vous intéresse donc ne prenez pas le risque .

Par **Maude2139**, le **20/05/2018** à **12:43**

Merci pour votre réponse très complète! J'avais pensé au M1 fiscalité à Metz ou Créteil. Je n'avais pas pensé à la réforme, c'est une très bonne remarque, je vais commencer à bosser pour les rattrapages alors.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/05/2018** à **13:00**

Bonjour

Sage décision. Mettez le paquet aux rattrapages !

Tenez nous au courant. Et surtout n'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez des difficultés dans certaines matières.

Je vous adresse mes sincères condoléances et vous souhaite bon courage pour la suite.